

Livret d'accueil – école d'Amagne

Notre école s'appelle : Pôle scolaire de l'est rethelois.
Son adresse postale est au 10 rue Arthur Rimbaud, 08300 AMAGNE
L'adresse mail est : ce.0080509k@ac-reims.fr
Le numéro de téléphone est le 03.24.72.41.00

Les horaires sont les suivants :
8h45 – 11h45
13h30 – 16h30
L'école ouvre 10 min avant pour l'accueil.

Accueil des nouveaux élèves, notamment en petite section de maternelle (PS) :

Informations pratiques pour les papas et les mamans.

L'école maternelle est ce qu'on appelle le « cycle 1 » et comprend :

- la Petite Section (PS), la Moyenne Section (MS), la Grande Section (GS).

L'école élémentaire comprend :

- le cycle 2 : Cours Préparatoire (CP) - Cours élémentaire 1ère année (CE1) - Cours élémentaire 2ème année (CE2)
- le cycle 3 : Cours Moyen 1ère année (CM1) - Cours Moyen 2ème année (CM2) – 6ème

Une école comme la nôtre qui comprend toutes les classes de maternelle et d'élémentaire est appelée École Primaire.

A l'école maternelle, les adultes qui travaillent auprès des enfants, sont :

- les enseignant(e)s
- les aides maternelles (ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) employées par la communauté de communes, leur rôle est d'assister les enseignant(e)s lors des activités de classe ou en dehors : assistance aux ateliers de travail, préparations matérielles, rangement des ateliers, soins corporels aux enfants, entretien des locaux...
- les AESH qui aident à la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

Une visite virtuelle de l'école est disponible à cette adresse : <https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-amagne/-wp-/rentreedes-petites-sections-visite-virtuelle-de-lecole/>

Voici un extrait du supplément parents du magazine POPI (éditions Bayard) de septembre 2021. Vous y trouverez le témoignage d'un parent, d'une enseignante de PS, d'une ATSEM et d'un directeur d'école sur le sujet de la première rentrée à l'école.

LES PREMIERS JOURS

C'est la rentrée... et tout va bien se passer !
 Étape charnière de la vie de notre enfant,
 la première rentrée marque le début de sa vie
 de « grand ». *Pomme d'Api* est allé à la rencontre
 des principaux acteurs de ces premiers jours.
 Ils racontent et nous donnent quelques conseils
 pour amorcer en douceur ce grand changement.

Par Josephine Lebard



D'ÉCOLE



“C'est frustrant, ils ne racontent pas tout ce qui se passe.”

ALIX, maman de Marceau (5 ans),
Camille (4 ans) et Guillerie
(18 mois), Centre-Val-de-Loire

«Pour moi, la priorité est de faire confiance aux membre de l'équipe éducative. Lors d'une première rentrée, je n'arrive pas en me disant : "Ils ne vont pas savoir gérer mon enfant". C'est leur métier, pas le mien, et si l'enseignant dit qu'il ne faut pas que les parents restent plus de dix minutes dans la classe, il a ses raisons. Des rentrées, il en a fait bien plus que moi ! Avant le premier jour, j'évoque évidemment l'entrée à l'école, mais en "dosant". Marceau, l'aîné, était très demandeur, on a regardé beaucoup de livres ensemble. En revanche, j'ai vite senti que ça n'intéressait pas beaucoup Camille. Je n'ai pas insisté, parce que je me suis dit que cela pourrait l'angoisser plus qu'autre chose. »

ON LAISSE SON « BÉBÉ »

«Une première rentrée, c'est émouvant pour le parent. On laisse son "bébé" chez les grands. J'ai versé ma petite larme, mais c'est chouette aussi de le voir avec d'autres enfants. Côté cantine, il me semble que les choses se sont bien améliorées depuis quelques années. Alors qu'à mon époque, on nous forçait à finir notre assiette, désormais, on leur demande au moins de goûter au plat. C'est aussi un temps où ils peuvent parler plus librement avec leurs copains. D'ailleurs, concernant le fait de parler, il faut se faire à l'idée qu'ils ne racontent pas forcément ce qui se passe à l'école. C'est un peu frustrant. Il faut en prendre son parti et les laisser venir. Car plus ils grandissent, plus ils en disent. Une chose est sûre : si la maîtresse ne dit rien, c'est que tout va bien ! » ●

“ La rentrée est plus difficile pour les parents que pour les enfants.”

CHRISTINE, enseignante en classe de petite-moyenne section, Île-de-France

« Le jour de la rentrée, nous laissons les parents entrer en classe avec l'enfant. J'accueille mes élèves avec l'Atsem* et nous donnons à chacun un collier avec son prénom. Cela me permet dès le départ de créer un lien avec eux. Je me présente et je leur désigne leurs portemanteaux. Cela leur montre qu'il y a une place pour eux à l'école, qu'ils y sont attendus. Et aux parents aussi ! Car la rentrée est souvent plus difficile pour eux que pour les enfants ! D'ailleurs, si j'ai un conseil à donner, c'est celui-ci : le premier jour, une fois que vous avez décidé de quitter la classe, ne traînez pas ! Votre départ ne doit pas durer des heures. Le pire étant de rester derrière la vitre. Moi, en soi, cela ne me gêne pas, mais pour l'enfant, c'est compliqué. Il se sent pris dans un conflit de loyauté, cela l'empêche de venir vers nous. Aussi, mieux vaut se prévoir quelque chose après avoir quitté son petit : un rendez-vous, une course... Cela évite de se morfondre. Et puis aucun enfant ne pleure toute une matinée. »

DES COUPS DE BILÈS...

« Bien sûr, le deuxième jour, quand ils arrivent, je lis parfois dans le regard de certains petits : " Ah, elle est encore là, elle ? " Mais les coups de blues durent quinze jours, trois semaines ou... seulement quelques minutes. Je me souviens d'une maman pour qui c'était compliqué de laisser son enfant en pleurs le matin. Le soir, je lui ai montré une petite vidéo tournée avec mon portable de son enfant qui jouait, épanoui, dans la classe. Et je lui ai expliqué que c'était... dix minutes après son départ. Cela l'a rassurée. De toute façon, l'espace de la classe est conçu pour que les enfants y trouvent leur compte. Dans la mienne, il y a un petit toboggan, une bibliothèque, des jeux de construction par terre, des jeux de logique sur les tables... Ils évoluent dans un endroit fait pour eux. »

* Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

LE RÔLE DE L'ÉCOLE

« La petite section, c'est le temps où on devient élève et où on s'approprie l'école. Rester assis, ne pas taper l'autre, le supporter, apprendre à mettre son manteau... c'est découvrir le "savoir-être" avec les autres. Et puis en tant qu'enseignants, nous avons des attentes, on n'est pas là pour les "garder" : ils apprennent à compter, à connaître les jours de la semaine, à reconnaître des lettres, à découper, à

muscler leurs doigts avec la pâte à modeler... Mais il ne faut pas oublier que l'apprentissage est un temps long. Et qu'un enfant né à la fin de l'année ne peut pas avancer au même rythme que celui qui est né en janvier. Une chose est sûre : avec les parents, nous sommes partenaires. Nous voulons tous que les choses se passent bien. Aussi, à la moindre question, il ne faut pas hésiter à venir nous voir. » ●



« Notre lien à l'école est conditionné par notre propre histoire. »

MÉLODIE, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), Hauts-de-France.

« Nous sommes là pour aider les enfants à gagner en autonomie. Nous intervenons comme soutien de l'enseignant, en matière d'hygiène, d'entretien des locaux et du matériel éducatif et, pour certaines d'entre nous, sur le temps périscolaire. Je dirais qu'avec l'enseignant, nous sommes le deuxième repère des petits. Une sorte de deuxième phare. Le rôle de l'enseignant est d'abord éducatif, le nôtre a une dimension plus affective. L'Atsem est là pour rassurer, mettre en confiance. Les enfants savent que c'est la même personne qui va les suivre tout au long de la journée. L'école est un petit cocon où ils se sentent protégés. »

RESPECTER LE RYTHME DE CHAQUE ENFANT

« Les premiers jours, beaucoup de parents s'inquiètent au sujet de la propreté. Il faut savoir qu'au début, on passe beaucoup de temps aux toilettes. Moi, je les emmène aux W.-C à la demande. Bien sûr, il peut y avoir des petits accidents, mais on s'en occupe ! La propreté est liée au rythme de chaque

enfant, on le respecte. Pour les petits, le temps de la sieste est un autre moment important. Ils ont besoin de se poser, car la cantine est quand même un lieu assez bruyant. Dans le dortoir avec des petits lits, chacun des enfants a son emplacement réservé. Je mets un fond de musique classique et je m'assieds par terre à côté de ceux qui ont besoin d'une présence pour s'endormir. D'ailleurs, il ne faut pas que les parents hésitent à laisser un doudou. Au début, les petits en ont besoin, surtout pour la sieste, justement. Un autre conseil : si les parents pouvaient éviter les chaussures à lacets... Quand on doit s'occuper de vingt-cinq enfants, ce n'est pas évident de devoir lacer vingt-cinq paires de chaussures ! La salopette n'est pas non plus le vêtement idéal ! En fait, nous, les Atsem, nous sommes un peu comme une deuxième maman, sur le temps scolaire. D'ailleurs, il n'est pas rare que des parents soient un peu "jaloux" de nous, parce qu'à la maison, leurs enfants parlent beaucoup de nous ! » ●



“ Une rentrée,
ça se prépare ! ”

JEAN-MICHEL,
directeur d'école maternelle,
Hauts-de-France

« Le directeur est le premier lien entre les parents et l'école. Car après la préinscription en mairie, c'est lui qu'ils rencontrent lors de l'inscription dans l'établissement. Or, une rentrée, ça se prépare côté enfants, mais aussi côté parents ! L'année précédant la première rentrée, on peut passer devant l'école au moment de la sortie des classes, ou lors du carnaval par exemple. On peut regarder avec son petit les

dessins qui sont affichés aux fenêtres... Autant de façons de susciter l'envie chez lui. Ensuite, le jour du rendez-vous avec le directeur ou la directrice pour l'inscription, il ne faut pas hésiter à poser toutes les questions qu'on a en tête. J'explique le fonctionnement de l'école, ce que l'enfant va y faire. C'est d'ailleurs bien que le petit soit là lors de cette rencontre. Chez nous, nous faisons aussi une demi-journée d'immersion en classe avant la rentrée. Cela aide l'enfant à se projeter. »

ÉVITER DE MONTRER SON INQUIÉTUDE

«Le jour J, c'est bien de venir à pied, histoire de ne pas être trop stressé par le problème de la voiture à garer. Mieux vaut donner la main à son enfant plutôt que de l'avoir dans les bras. La séparation sera moins compliquée ainsi. C'est mieux aussi quand le parent peut éviter de montrer son inquiétude et, surtout de mentir ! Cela m'arrive régulièrement d'entendre des parents me chuchoter : "Bon, je ne lui ai pas dit qu'il restait déjeuner à la cantine ce midi..." Pourtant, c'est important que l'enfant sache ce qu'il en est de son emploi du

temps ! Si on peut se libérer, c'est bien de pouvoir venir chercher son petit à la fin de cette première journée. Enfin, notre lien à l'école est conditionné par notre propre histoire. Si le parent critique l'école à la maison, le petit l'entend. Or cela marche dans les deux sens : ce qui est fait à l'école doit être valorisé à la maison, ce qui est fait à la maison doit l'être à l'école. Le "cahier de vie" complété en classe, mais aussi avec les parents, est emblématique de cette relation bienveillante qui doit se mettre en place. Plus il y aura de confiance mutuelle, mieux cela se passera. » ●

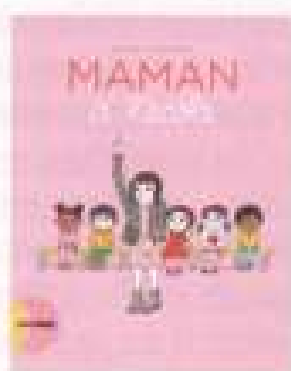
La rentrée sur www.pommedapi.com

Vous retrouverez tous nos dossiers (*La rentrée en maternelle en 10 questions-réponses*, *La vérité sur la récré...*) sur le site www.pommedapi.com/parents Avec même un onglet spécialement dédié à l'école maternelle, riche de conseils et d'infos. Côté enfants, plein d'activités sont disponibles, du yoga à la cuisine, en passant par le bricolage. Sans oublier les podcasts et *Radio Pomme d'Api*, la fameuse webradio chouchoute des petits. www.pommedapi.com/radio-et-podcasts



Pour aller plus loin

La rentrée, à travers deux livres pour enfants et un podcast pour les parents cinéphiles.



Maman à l'école

d'Eric Veillé et Pauline Martin,
Actes Sud Junior

Le jour de la rentrée, une petite fille refuse de laisser partir sa maman. Celle-ci va donc passer sa journée dans la classe... Une histoire drôle qui dédramatise l'entrée à l'école.



Je ne veux pas aller à l'école

de Stephanie Blake,
L'école des loisirs

Quand Simon, le lapin adoré des enfants, doit aller à l'école, c'est forcément toute une histoire... avec, comme toujours, beaucoup de rires et un brin d'impertinence.



Un podcast

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-nouvelles-vagues/la-rentree-55-1-education-en-debat-carte-blanche-cinema-marie>

Pour l'émission *Les Nouvelles Vagues* sur France Culture, l'auteure Marie Desplechin revisite la façon dont la rentrée scolaire est traitée au cinéma, de « Miracle en Alabama » à « Matilda ». Un bonheur d'écoute.

Le personnel enseignant :

- Mme Feret du Longbois, classe de 25 CM1/CM2 (classe 5) et directrice
- M Singuerlé, classe de 25 CE2 / CM1 (classe 4)
- Mme Azouz, classe de 21 CP/CE1 (classe 3)
- Mme Justin, classe de 23 GS/CP (classe 2)
- Mme Magin, classe de 29 PS/MS (classe 1)

Mme Feret du Longbois est déchargée les jeudis cette année. C'est Mme Lantenois qui prend alors en charge la classe 5.

Le périscolaire :

Le personnel périscolaire est géré par la communauté de communes du Pays Rethelois et représenté sur le site d'Amagne par Mme Audrey Frichet. Elle est joignable au 06.33.87.91.08. et à l'adresse mail suivante :

enfancejeunesse.amagne@cc-paysrethelois.fr

Si votre enfant est inscrit au périscolaire (cantine, garderie, bus), nous n'avons pas le pouvoir de le désinscrire. Il faut le signaler au personnel de la communauté de communes afin de récupérer votre enfant. Nous ne pouvons pas non plus inscrire les enfants à votre place.

Assiduité et retards :

Les horaires de l'école sont inchangés :

- 8h45 / 11h45 le matin
- 13h30 / 16h30 l'après-midi.

Attention : en raison de la pandémie, des entrées échelonnées ont été mises en place. Elles permettent de faciliter le lavage des mains et d'éviter les attroupements à la grille et dans le hall de maternelle (reportez-vous à la rubrique protocole sanitaire ci-dessous).

Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire dès la petite section de maternelle. Une fois inscrits, les enfants de maternelle sont soumis au même règlement que les autres enfants et donc à l'assiduité scolaire. Dès 4 demi-journées d'absence, nous sommes tenus d'ouvrir un dossier d'assiduité que nous transmettons à notre inspectrice.

Lorsque les retards se multiplient, nous devons également en avertir notre inspectrice.

Sécurité de l'école :

Nous disposons d'un visiophone qui nous permet (presque toujours...) d'ouvrir à distance. Lorsque vous sonnez, le téléphone du visiophone se déclenche, sauf en cas de problème de réseau. Dans ce cas, au bout d'une minute, une alarme retentit et nous savons tout de même que quelqu'un est à la grille. Il vous faudra alors patienter car l'un de nous devra aller déclencher l'ouverture sous le préau.

Pour sortir, vous pressez le bouton gris sous le préau. Attention de ne pas toucher au bloc vert qui se trouve à côté.

Des exercices seront mis en place tout au long de l'année concernant la sécurité : des évacuations (simulation d'incendies), des confinements (simulation d'un danger tel que fuite de gaz) et des exercices dits « attentat – intrusion » qui consistent à apprendre aux enfants à se cacher ou à se sauver.

Ces exercices sont préparés et ne sont pas présentés aux enfants tels quels. Nous faisons attention au vocabulaire employé pour ne pas les stresser, en particulier pour les plus jeunes. Toutefois, il est important de le faire sérieusement.

Communication école – famille :

Pour communiquer avec nous, il y a un carnet de liaison. Vous pouvez y demander des rendez-vous, justifier les absences, nous informer d'un changement de coordonnées ou toute autre information que vous jugerez utile. N'hésitez pas à nous laisser un message sur le répondeur, notamment lorsque votre enfant est souffrant : informer l'école d'une absence est obligatoire.

La mallette des parents est un nouvel outil pour les parents et les enseignants, destinés à rendre plus lisibles les enjeux de l'école. Voici le lien : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>

Les informations importantes concernant la vie de l'école sont publiées sur le site Internet à l'adresse suivante, n'oubliez pas de le consulter régulièrement : <https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-amagne>

Santé :

N'oubliez pas, lorsque c'est nécessaire de renouveler le PAI de votre enfant auprès de la directrice et auprès du périscolaire. Si votre enfant avait un PAI mais n'en a plus besoin, merci de nous en informer également. Aucun médicament ne sera administré à l'école sans PAI.

L'enseignement du sport est obligatoire. Nous ne pouvons dispenser un enfant sans certificat médical, cela est également valable pour la piscine.

Chaque enseignant vous informera des jours d'EPS. Il faudra veiller à ce que votre enfant ait une tenue complète adaptée. Les baskets doivent être des baskets de sport.

Merci de nous signaler toute allergie.

Conformément aux recommandations de la médecine scolaire, les enfants n'apporteront pas de goûter à l'école.

Notre école, comme toutes les autres, n'est pas épargnée par les poux... Merci de contrôler régulièrement la tête de vos enfants et de nous signaler une éventuelle contamination, que nous puissions limiter la transmission.

En cas de suspicion d'un cas de Covid-19, la démarche est inchangée (elle est décrite dans les documents d'information de rentrée sur le site). Chaque suspicion est signalée aux autorités compétentes. Si le cas est confirmé, l'école est contactée et les procédures nous sont dictées au cas par cas (mise en « quarantaine », informations aux familles...).

Protocole sanitaire Covid-19 :

Le protocole sanitaire en lien avec la Covid-19 a été mis à jour, vous pouvez le consulter à cette adresse : <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

Les entrées et sorties seront échelonnées afin de proscrire les rassemblements à la grille.

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement ces horaires, de n'être ni en avance ni en retard.

Planning des entrées :

8h35 et 13h20 groupe de madame Magin

8h40 et 13h25 groupe de monsieur Singuerlé et madame Azouz

8h45 et 13h30 groupe de madame Feret du Longbois groupe de madame Justin

Nous vous demandons d'attendre que l'enseignant de votre enfant se présente à la grille avant de sortir de votre voiture et de respecter la distanciation sociale. Le stationnement sur l'arrêt de bus est formellement interdit, quelle que soit l'heure.

Objets personnels :

Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant.

Les enseignants et le personnel de service ne peuvent être tenus pour responsables de la perte ou de la détérioration d'objets personnels (bijoux, jouets...) apportés à l'école.

Anniversaires :

Les enfants sont autorisés à fêter leur anniversaire à l'école selon les conditions habituelles : le gâteau est acheté (et non fait maison), ne contient pas de crème et est dans son emballage. N'oubliez pas de fournir des gobelets pour la boisson.

Calendrier scolaire : (nous sommes en zone B)

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours.
Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.

Elections des parents d'élèves :

Les élections auront lieu le 8 octobre prochain. Je vous ai publié un mot expliquant le rôle des parents élus sur le site de l'école. Comme toujours, il faudra venir signer les papiers de candidature, puis vous réunir pour établir le ou les bulletins de vote.

Un règlement du conseil d'école a également été mis en ligne sur le site de l'école.

Le conseil d'école est composé du directeur et des enseignant(e)s de l'école et du représentant de la communauté de communes chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation nationale.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

N'hésitez pas à participer à la vie de l'école,
Chaque parent est électeur et éligible au Conseil d'École !

Bonne rentrée !